

A/AC.240/1994/WG/1  
1er mars 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ PRÉPARATOIRE DU CINQUANTIÈME  
ANNIVERSAIRE DE L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES  
Groupe de rédaction  
Troisième réunion  
7 mars 1994

CÉLÉBRATION DU CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

Note du Bureau du Comité préparatoire

1. A l'issue de sa deuxième réunion, qu'il a tenue le 17 février, le Groupe de rédaction a demandé au Bureau de rédiger une note rendant compte des débats auxquels il avait procédé et proposant des idées pour le déroulement du travail.

2. Dans les conclusions qu'il a tirées à la fin du débat, le Président a indiqué qu'un consensus semblait s'être dégagé autour des cinq grands points suivants :

a) La Déclaration doit s'adresser au grand public de tous les pays. Sachant qu'il faut faire la distinction entre les populations et les administrations, elle doit être formulée en langage clair;

b) Elle ne doit pas être grandiloquente;

c) Elle doit être riche de sens;

d) Elle doit s'inspirer d'une approche thématique;

e) Le Groupe de rédaction doit élaborer un document à la fois concis et substantiel, qui, tout en répondant à la nécessité d'être compris et apprécié du grand public, doit éviter les banalités.

3. Un autre point très important a fait l'unanimité : toutes les décisions prises par le Groupe de rédaction doivent elles aussi être adoptées par consensus.

4. En ce qui concerne la structure du projet de déclaration, une proposition, présentée à l'origine par le Mexique, a recueilli l'assentiment général. Elle

préconise un plan en trois parties : l'oeuvre accomplie et les aspects positifs, la situation actuelle et l'avenir de l'Organisation des Nations Unies.

5. Plusieurs participants ont aussi appelé l'attention sur les grands thèmes évoqués dans le chapitre de la Charte consacré aux buts et aux principes, à savoir la paix, l'égalité, la justice et le développement. A leur avis, la Déclaration devait d'une façon ou d'une autre aborder chacune de ces questions.

6. Il a aussi été souligné que le thème adopté pour la célébration de l'anniversaire, "Nous, peuples des Nations Unies ... alliés pour un monde meilleur", devait inspirer la rédaction de la Déclaration.

7. Il y a eu un débat sur les liens entre la Déclaration et les résultats d'autres grandes réunions mondiales tenues récemment ou devant se tenir avant le cinquantième anniversaire. Les participants ont semblé s'accorder à reconnaître que la Déclaration devait tenir compte de ces résultats, sans mentionner expressément les réunions ni faire état de leurs conclusions en détail seulement en évoquant les thèmes.

8. La présente note ne vise pas à rendre compte de manière exhaustive des vues exprimées. Certains États et groupes d'États ont indiqué qu'ils étudieraient plus avant les questions évoquées et livreraient le fruit de leur réflexion à une réunion ultérieure du Groupe de rédaction.

9. A la prochaine réunion du Groupe de rédaction, les participants pourront peut-être faire progresser les travaux en commençant à proposer les questions et rubriques qui pourraient figurer dans le plan de la Déclaration en trois volets respectivement consacrés au passé, au présent et à l'avenir.

10. Une autre approche est proposée dans l'esquisse ci-jointe (voir annexe). Elle n'est pas incompatible avec la structure en trois parties proposée par le Mexique, mais elle présente l'avantage de réaffirmer les buts et principes de la Charte.

Annexe

1. Présentation de l'événement.
2. Réaffirmation des buts et principes de la Charte.
3. Nécessité d'appliquer la Charte de manière moderne et appropriée.
4. Paix.
5. Egalité.
6. Justice.
7. Développement.

-----